



Procès-verbal Réunion du conseil d'établissement Le 15 octobre 2019 à 18 h 30, au local A-1-009

Étaient présents :

Claire Côté, parent
Lucie Dion, enseignante
Marie-Pier Lemieux, parent
Véronique Marchand, parent
Caroline Morin, parent substitut
Martine Pariseau, directrice
Édouard Poulin, parent
Marie-Josée Reid, enseignante substitut
Caroline Ringuette, enseignante
Lynn Rousseau, technicienne service de garde

1. Mot de bienvenue

Mme Pariseau accueille les membres du conseil d'établissement et leur souhaite la bienvenue.
Les membres se présentent.

2. Nomination d'une secrétaire et d'une présidente du Conseil d'établissement

Il est proposé de nommer Marie-Pier Lemieux et Véronique Marchand en alternance au poste de présidence.
Il est proposé de nommer Claire Côté au poste de secrétaire.

Les propositions sont dûment adoptées à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Pariseau propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :
6.2 Suivi : Caisse scolaire

L'ordre du jour est dûment proposé et adopté à l'unanimité avec cette modification.

4. Parole au public

Aucun public.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2019

Le procès-verbal est dûment proposé et adopté à l'unanimité.

6. Suivis

6.1. AGA

Vingt et un parents étaient présents. Il y a eu élections lors de l'assemblée générale annuelle. La rencontre s'est bien déroulée.

6.2. Caisse scolaire

La présentation aux enseignants a eu lieu à la fin septembre. Il y a eu un vote secret au conseil d'école. C'est ce dernier qui dévoilera la décision.

7. Règles de régie interne

Mme Pariseau présente les règles de régie interne établies et adoptées le 15 octobre 2018. Aucune modification n'est proposée.

Les règles de régie interne sont dûment adoptées à l'unanimité.

8. Rôles et mandat du Conseil d'établissement I

Les rôles et mandats du conseil d'établissement sont présentés par Mme Pariseau à partir du document *Fonctions et pouvoirs* conçu par le MEES.

8.1. Membres de la communauté

Deux membres de la communauté peuvent être approché afin d'offrir un *plus* au conseil d'établissement. Le CÉ restera ouvert à des propositions.

8.2. Budget de fonctionnement du CÉ

Le budget du CÉ est établi à 243 \$.

8.3. Dénonciation d'intérêt

Le formulaire de dénonciation d'intérêt des membres du CÉ est présenté. S'il y a un conflit d'intérêt, les membres doivent se dénoncer.

9. Calendrier des rencontres 2019-2020

Mme Pariseau propose six rencontres par année scolaire. Chaque rencontre débutera à 18 h 30. Voici les dates suggérées pour la prochaine année scolaire :

- 15 octobre 2019
- 10 décembre 2019
- 25 février 2020
- 31 mars 2020
- 5 mai 2020
- 16 juin 2020

Ces dates sont dûment approuvées à l'unanimité.

10. Élection de la déléguée au comité de parents et de son substitut

Mme Pariseau présente le rôle du délégué au comité de parents. Il y a une rencontre par mois. Ce rôle pourrait être revu en fonction de l'adoption du projet de loi 40.

Véronique Marchand se propose comme membre officiel. Édouard Poulin se propose comme membre substitut. Ils assisteront aux rencontres en alternance.

Ces propositions sont dûment approuvées à l'unanimité.

11. Dossiers de la présidence du conseil

11.1. Courrier

La présidente doit prendre le courrier déposé à l'attention du CÉ et présenter les informations pertinentes à chaque rencontre.

11.2. Formation aux membres du CÉ

Une formation pour mieux comprendre le rôle des membres du CÉ sera offerte par la CSRS en novembre.

12. Dossiers de la directrice de l'école

12.1. Organisation scolaire 19-20

486 élèves fréquentent présentement l'école, pour un total de 22 classes. Une réorganisation est en cours afin de transformer la chapelle en bibliothèque et en laboratoire informatique. Une firme d'architectes travaille à l'élaboration des plans afin de rendre cet espace disponible le plus tôt possible. Il y a une augmentation du service professionnel par rapport à l'an dernier : deux journées en psychologie, deux journées en psychoéducation, deux journées en TES. Un poste de plus a été créé au Service de garde pour répondre à la demande.

12.2. Budget 18-19 et 19-20

Des chiffres provisoires sont présentés. Un surplus de 5 700 \$ est enregistré pour l'année scolaire 2018-2019. Ce montant sera retourné à la Commission scolaire. Les besoins essentiels ont été comblés.

Le budget provisoire sera ajusté en fonction du nombre d'élèves. Il sera déposé au CÉ du 10 décembre 2019.

12.3. Plan de travail annuel (projet éducatif)

Mme Pariseau présente le travail réalisé pour élaborer le projet éducatif de l'école. Le plan de travail annuel est un document de base pour guider l'équipe-école.

Les enseignantes peuvent ainsi s'assurer une meilleure cohérence pour exercer leur jugement professionnel. Le plan de travail contient 3 à 5 objectifs, pour chaque cycle et pour les spécialistes, à atteindre par année, incluant un objectif lié au PALVI. En travaillant en CAP, il est possible d'arrimer les pratiques d'un groupe à l'autre.

12.4. Normes et modalités d'évaluation pour 2019-2020

Mme Pariseau présente un extrait de l'instruction annuelle sur les normes et modalités d'évaluation. Elle présente les disciplines évaluées selon les étapes. Certaines disciplines n'ont pas de notes à la première ou à la deuxième étape étant donné qu'il est difficile d'obtenir des traces en peu de temps.

Les normes et modalités d'évaluation 2019-2020 sont dûment approuvées à l'unanimité.

12.5. Nouvelles de l'école

12.5.1. Retour sur la rentrée

Il y a discussion autour des activités de la rentrée. Les journées administratives sont-elles encore nécessaires? Les parents présentent leur vécu lors de la rentrée scolaire.

12.5.2. Halloween et tirelire Leucan

Il est proposé de permettre aux élèves de passer l'Halloween avec une tirelire Leucan.

La proposition est dûment approuvée à l'unanimité.

12.5.3. Tonus et autres activités parascolaires

Historiquement, l'organisme Tonus proposait des ateliers sportifs pour les élèves. Cela entraîne toutefois la mobilisation de lieux réservés pour un petit nombre d'élèves et peut devenir problématique en cas de pluie.

Étant donné le nombre de locaux restreint, l'école choisit de ne pas renouveler l'offre de l'organisme Tonus. Cependant, les cours de violon demeurent.

12.6. Sorties (dérogations)

Une sortie au Salon du livre de l'Estrie est proposée pour les groupes de 4^e année le 17 octobre prochain.

Des sorties pour des activités de patin sont proposées pour les groupes de 1^{ère} année. Elles auront lieu les 6-12-19-21 novembre ainsi que le 4 décembre. Les sorties se font en autobus et se déroulent entre 9 h 30 et 11 h 30.

Les sorties proposées sont dûment approuvées à l'unanimité.

12.7. Comité SBB et étude de circulation

Mme Pariseau présente les différentes mesures mises en place par le ministère du Transport jusqu'à présent. Une seule mesure n'a pas été mise en place : les radars pédagogiques. Des démarches ont été entreprises auprès de la Ville afin d'obtenir des radars permanents. Une étude de circulation est en cours par une firme externe afin d'avoir un portrait juste de la situation.

Considérant que les démarches ont été complétées, il est proposé de dissoudre le comité SBB.

Cette proposition est dûment approuvée à l'unanimité.

12.8. Programmation annuelle du Service de garde

Mme Rousseau présente la programmation annuelle du Service de garde. Des sorties sont organisées lors des journées pédagogiques et elles sont très populaires auprès des enfants. Le Service de garde s'assure d'être cohérent avec l'équipe-école : une grande collaboration est assurée pour soutenir la vie de l'école.

La programmation annuelle du Service de garde est dûment proposée et approuvée à l'unanimité.

12.9. Thématique mensuelle du PALVI (civisme)

Il y aura huit thématiques exploitées au fil de l'année scolaire. Pour octobre, la thématique était de saluer et de remercier. Le but est de développer des aptitudes de savoir-être de base chez les enfants.

13. Suivi des points de l'OPP/Corpo

13.1. Prochaine campagne de financement

L'OPP/Corpo est en démarche pour obtenir des fromages de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac.

14. Autres

Pas d'autres points.

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 10 décembre à 18 h 30. Le sujet principal abordé sera le budget.

16. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 21 h 25 et est dûment adoptée à l'unanimité.

Marie-Pier Lemieux, présidente du CÉ

Martine Pariseau, directrice